



www.anqaev.fr



Janvier 2022

N° 2022 – 01

**Sommaire :** Les futures lignes de tramway de la Métropole niçoise – réunion du 27 janvier 2022 ; Les scooters de mer et la législation maritime ; Après les plastiques, la pollution des mers et des océans par les « larmes de sirène ».

### La Métropole Nice Côte d'Azur prévoit de nouvelles lignes de tramway

Le 27 janvier Richard Chemla, délégué à la santé et à l'environnement, Pauline Hérouan directrice de l'environnement et Louis Nègre vice-président de la Métropole niçoise avaient convié les membres du Conseil Métropolitain pour le Climat (responsables associatifs, services métropolitains et universitaires) à la présentation de la future ligne 4 du tramway prolongée par une discussion et une foire aux idées relatives à la réalisation de cette nouvelle ligne qui reliera Nice à Saint-Laurent du Var et à Cagnes-sur-Mer. Donc le sud-ouest de la métropole sera ainsi desservi.



Connectée aux lignes 2 et 3 à la hauteur du Cadam, la nouvelle ligne traversera le Var pour rejoindre la gare de Saint-Laurent du Var puis Cagnes-sur-mer, en suivant vers l'ouest, plus ou moins le tracé de la RN7 jusqu'à l'hippodrome de Cagnes, bifurquant plein nord pour rejoindre les lycées Renoir et Escoffier.

De la sorte, la fin de vallée en forme de cul-de-sac où sont situés ces deux grands lycées sera désenclavée.

C'est une très bonne nouvelle.

Sur le plan technique, cette ligne représente 7,1 km de long, 13 stations, avec un trajet accompli en 20 mn entre les 2 terminus. Chacune des rames pourra transporter 300 voyageurs, 800 arbres seront plantés sur le parcours le coût prévu serait de 247 millions d'euros. En terme de gain de gaz à effet de serre, il faudrait compter sur la suppression de 18.000 véhicules quotidiens.

La réunion du 27 janvier a été marquée en début de séance par une intervention du Collectif citoyen 06 réclamant plus de transparence avant de quitter le débat. Ensuite quatre ateliers ont permis d'affiner le futur de cette ligne avec des propositions concrètes quant à la vie des stations prévues (commerces, ombrières de panneaux solaires pour les parking, etc...)

En complément de cette ligne est prévu un téléphérique entre la station des tramways et la mairie de Saint Laurent du Var supprimant de nombreux véhicules qui iraient vers les futurs parkings de Saint Augustin à Nice. Toutefois, ce dispositif serait au cœur d'un espace naturel préservé par l'Union Européenne « Natura 2000 » emprunté par de nombreuses espèces migratoires. Des études complémentaires avec l'appui de biologistes permettrait de mieux comprendre les enjeux et les possibilités technologiques.



Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie  
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE

www.anqaev.fr ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- contact@anqaev.fr

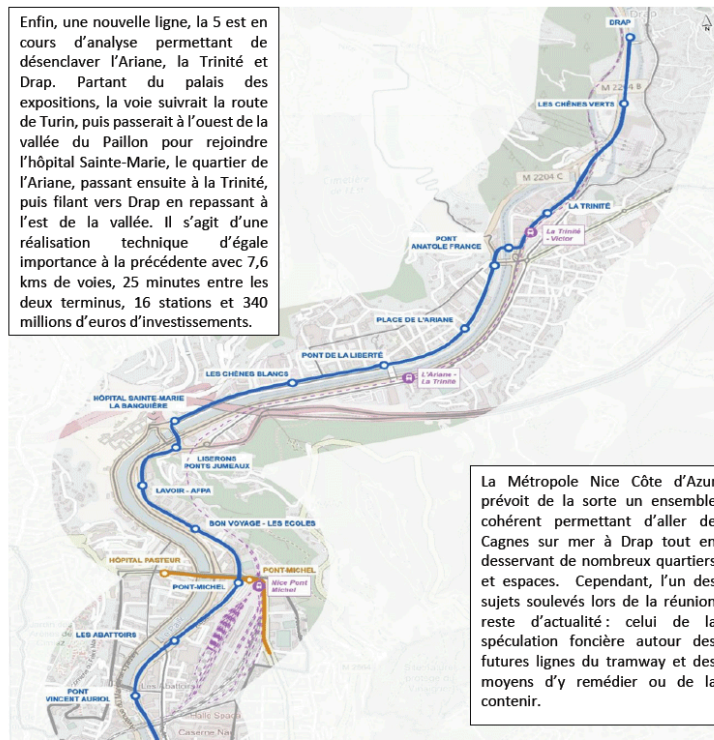
1



www.anqaev.fr



Enfin, une nouvelle ligne, la 5 est en cours d'analyse permettant de désenclaver l'Ariane, la Trinité et Drap. Partant du palais des expositions, la voie suivrait la route de Turin, puis passerait à l'ouest de la vallée du Paillon pour rejoindre l'hôpital Sainte-Marie, le quartier de l'Ariane, passant ensuite à la Trinité, puis filant vers Drap en passant à l'est de la vallée. Il s'agit d'une réalisation technique d'égale importance à la précédente avec 7,6 kms de voies, 25 minutes entre les deux terminus, 16 stations et 340 millions d'euros d'investissements.



La Métropole Nice Côte d'Azur prévoit de la sorte un ensemble cohérent permettant d'aller de Cagnes sur mer à Drap tout en desservant de nombreux quartiers et espaces. Cependant, l'un des sujets soulevés lors de la réunion reste d'actualité : celui de la spéculation foncière autour des futures lignes du tramway et des moyens d'y remédier ou de la contenir.